

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE VÉTOS-ENTRAIDE NICE 2 OCTOBRE 2009

Exercice 2008-2009
Rapport d'activité. Bilan moral

Voici l'heure de l'assemblée générale, le moment du bilan de l'exercice 2008-2009.

C'est aussi le résumé de mes quatre années de présidence de notre association.

Vétos-Entraide est toujours l'organisation professionnelle vétérinaire qui place l'humain au cœur de ses réflexions et de ses actions.

Après sept ans d'existence, l'association a assis des bases incontournables pour toute la profession.

Notre légitimité en termes de prévention du mal-être professionnel est reconnue. Nous voulons aussi promouvoir le bien-être, transmettre les recettes qui marchent, créer un cercle vertueux de partage des réussites.

Malgré une situation économique tendue et anxiogène, l'entraide est une idée attractive, un concept dont les différents organismes socioprofessionnels ont mesuré l'importance.

L'impulsion de VÉTOS-ENTRAIDE a permis de structurer et fédérer l'entraide dans la profession.

Nous devons avoir une pensée pour Sonia Ricard, présidente de l'AFFV, décédée cet été.

Saluons aussi Bernard Wilmet et François Courouble, qui sont des piliers de cette entraide. Leur engagement est permanent.

Ensuite, sur le plan de l'activité, le bilan de cet exercice s'inscrit dans la continuité de nos actions : le renforcement des fondamentaux (l'écoute et la prévention), le développement de la communication (grande liste, journaux professionnels, plaquette diffusée par les centrales), la publication régulière de documents de fond, et la participation aux différentes actions collectives de la profession (Valovet, continuité de soins, Directive services, etc.)

I. À L'ÉCOUTE ET L'AIDE DIRECTE : LE CŒUR DE VÉTOS-ENTRAIDE

I.1. La Consolidation et l'autonomie de l'activité d'entraide

Notre écoute confraternelle de soutien est menée par le groupe de quatorze écoutants. Cette mission se déroule toujours dans un cadre sécurisé et complètement autonome.

L'espace d'écoute réfère régulièrement des cas à l'aide technique que nous savons aussi apporter.

Une réunion de retrouvailles a eu lieu à Montpellier au mois de Janvier 2009. Ce moment ensemble entretient la cohésion du groupe, les connaissances techniques et l'articulation des différentes aides.

Cette réunion permet de parler entre nous des temps forts de l'activité d'écoute.

1.1.1. La réunion des écoutants, le guide des modalités pratiques de l'activité d'écoute

À l'occasion de cette réunion, les écoutants ont écrit leur guide de fonctionnement qui laisse une mémoire écrite des modalités pratiques de l'aide que l'association apporte.

Ce guide a été transmis au Conseil d'administration et aux cadres de l'association. Toutefois, il est souhaité que ces modalités pratiques ne soient pas divulguées.

Ce guide reprend les valeurs du groupe : confidentialité, bienveillance, loyauté, authenticité, respect de la liberté de l'appelant. Un écoutant n'est ni un soignant, ni un ami.

Le guide précise les règles d'entrée et de sortie dans le groupe (système de tutorat), et décrit les moyens de protection des écoutés et des écoutants qui doivent être mis en œuvre.

1.1.2. Le numéro d'appel unique

Espace d'écoute de vetos entraide : 01 74 90 26 20

Suite à la réunion de Montpellier, un numéro unique a été mis en place pour les appelants qui souhaitent communiquer avec nous. Ce numéro a été publié dans la presse professionnelle, la communication doit continuer.

Avec la mise en place de ce numéro d'appel, les vétérinaires qui le souhaitent pourront parler avec des confrères formés à l'écoute dans un cadre confidentiel et anonyme. Ce numéro unique propose un anonymat qui est un garant pour l'appelant et pour l'écoutant.

Les écoutants dédiés aux appels téléphoniques effectuent des rotations d'une à deux semaines de permanence qui alternent grâce à un transfert téléphonique mis en œuvre sur le net.

Les appelants peuvent à tout moment contacter l'espace d'Ecoute par différents moyens :

- par mail : une « bouteille à la mer », symbole situé sur le bandeau de la page d'accueil du site de Vétos-Entraide, permet par un simple clic d'envoyer un message. Une réponse est donnée dans les 24 heures qui suivent la réception de ce message.
- par courrier écrit à : Espace confidentiel d'écoute de Vetos-Entraide, 145, route d'Avignon, 30000 Nîmes.
- par téléphone au : 01 74 90 26 20. L'appel est alors redirigé vers le portable d'un membre de l'Espace d'Ecoute. L'appelant est invité, s'il ne reçoit pas de réponse, à laisser ses coordonnées s'il désire être contacté.

1.1.3. Bilan de l'activité d'écoute pour l'année 2008-2009

Ce fondamental de Vétos-Entraide a permis cette année d'apporter des aides à une soixantaine d'appelants.

L'espace d'écoute a reçu 54 appels :

- 40 par mail ;
- 14 par téléphone.

Trois appels ne concernaient pas notre activité (perte d'animaux, personne non vétérinaire en souffrance).

Les autres appels concernent des confrères en difficulté (souffrances psychologiques, divorces, conflits professionnels, reconversions, demande de compagnie pour les vacances, etc.).

Notons aussi un certain nombre de confrères étrangers qui cherchent des renseignements relatifs à l'exercice en France

La promotion de l'activité d'écoute et d'entraide va être mise en œuvre tout au long des exercices à venir. Nous faire connaître est nécessaire pour toute la profession.

I.2. L'aide technique

Cette aide concrète, technique, que Vétos-Entraide a toujours apportée aux vétérinaires en difficulté (en gestion, en cas de décès, d'accident de la vie, de pépin administratif, etc.) repose toujours sur six membres de l'association.

Nous avons accompagné cette année dix personnes autour d'interrogations techniques, administratives, comptables, sociales, fiscales. Le plus souvent, ces accompagnements ont été réalisés en collaboration avec l'ACEV, l'AFFV et la CARPV.

Il nous reste des progrès à faire en termes de transmission des différents outils.

Cette activité est un des fondamentaux de Vétos-Entraide. Toutefois, nous ne pouvons trop la promouvoir car nous n'avons pas les ressources humaines suffisantes.

De plus, son caractère gratuit nous amène à nous protéger d'éventuels abus.

Comme pour l'activité de soutien moral, l'aide technique doit savoir rester subsidiaire. Nous sommes là si les appelants n'ont pas d'autres solutions (ou pensent ne pas en avoir).

I.3. Les listes temporaires

Dans certains cas d'accompagnement (trois cas sur l'année 2008-2009), des écoutants et des aidants techniques ont proposé la création de listes de discussion dédiées à l'entraide d'une personne. Ces listes ont pour objectif la création d'un mini-salon temporaire pour la personne qui est « comme chez elle » pour y discuter suivant des règles de fonctionnement qui sont annoncées en préambule.

II. LE LIEN DE PROXIMITÉ

II.1. La grande liste

Le groupe des inscrits à la liste de discussion de l'association grandit. Nous comptons environ 200 inscrits.

Le groupe semble mature, les échanges y sont souvent constructifs, enrichis par les expériences des uns et des autres.

Nous devons tous faire vivre cette liste, écouter les uns, donner de la perspective aux échanges des autres.

Les animateurs de l'association ont aussi un rôle important dans cette grande liste. Par leurs interventions, leurs modérations, ils contribuent au fond et à la forme très singulière des échanges sur cette liste.

Ce lien social est un des fondamentaux de Vétos-Entraide.

II.2. La plaquette de l'association Vétos Entraide

Distribuée par les centrales, des partenaires que nous remercions chaleureusement, cette plaquette permet de faire connaître l'association et ses groupes de travail aux vétérinaires qui ne cherchent pas l'information sur le net.

Ces plaquettes sont aussi à disposition de tous les membres de l'association qui veulent faire connaître Vétos-Entraide autour d'eux. Elles sont parfois insérées dans les malles des congrès.

Notons que le journal de l'association n'est pas paru lors de l'exercice passé. Il est difficile de s'astreindre à une périodicité de diffusion. C'est dommage, mais nous y arriverons les années prochaines, dans le cadre d'un objectif nécessaire de communication externe.

II.3. Vétogarde

Vous retrouverez tous les liens concernant Vétogarde sur le site.

Cet outil est le prolongement logique du travail sur la continuité de soins. Son objectif est de rompre l'isolement lors des astreintes et gardes. C'est beau, c'est jeune, c'est chaleureux. C'est une réalisation autonome d'un des animateurs de Vétos-Entraide qui nous a présenté son projet. Il a bénéficié de la dynamique et la logistique de l'association pour le réaliser.

L'activité a été faible cette année sur Vétogarde. Les modalités d'inscription sur l'espace internet en sont une des raisons. On peut aussi s'interroger sur sa notoriété auprès des structures de garde et l'accès à internet dans ces structures.

II.4. Notre accueil sur les congrès

Notre collaboration avec la Caisse de retraite et notre implication dans les grands rendez-vous socioprofessionnels nous permet d'avoir une présence sur les congrès.

Nous devons remercier l'équipe administrative et d'élus de la CARPV pour son soutien de nos actions et la promotion de l'association.

III. DONNER DE LA VISIBILITÉ SUR L'AVENIR

III.1. La continuité de soins

Grace à la très grande qualité du Livre blanc sur la continuité de soins, il est devenu l'ouvrage de référence pour la profession sur cette particularité de nos modes d'exercice.

Vétos-Entraide est appelée à participer aux grands débats socioprofessionnels. La continuité de soins fait l'objet d'une animation nationale coordonnée par le CRO Rhône-Alpes.

Vétos-Entraide contribue à cette réflexion qui porte sur les modalités d'exercice de la continuité de soins.

III.2. Le Vétérinaire et l'Argent

Ce document de synthèse regroupant les textes sur la gestion d'un découvert professionnel, la prise en main d'un budget familial, la mise en perspective de la relation à l'argent du vétérinaire est publié.

Il est fait d'outils pratiques pour les vétérinaires praticiens et leurs familles. C'est le point de départ à l'autodiagnostic de sa situation financière. Faire un état des lieux est souvent le début d'un processus d'amélioration ...

Il nous sert de support écrit dans nombreux cas d'aide technique. Il est régulièrement consulté sur internet et a été commandé dans sa version papier à une cinquantaine d'exemplaires.

III.3. Valovet, la marche en avant

Depuis la création du groupe de travail Valovet, en janvier 2006, le SNVEL fait un grand pas pour la profession vétérinaire. Sa volonté a été de regrouper toutes les organisations professionnelles au sein d'un groupe de réflexion sur la valorisation du vétérinaire et de ses actes, sur les plans individuel et collectif (l'ensemble de la profession), au niveau quantitatif (économique) et qualitatif (humain), à court (revenus) et long terme (patrimonialisation, retraite).

Les dimensions humaines (individuelles) et socioprofessionnelles (collectives) du management et de l'entreprise font l'objet d'une attention et d'une réflexion particulières.

Bon nombre de libéraux n'ont pas envie d'être chefs d'entreprise.

Toute la profession doit pouvoir les accompagner dans la société normative qui se dessine, ce doit être une mission principale de Vétos-Entraide au sein de Valovet

Vétos-Entraide y a été attendue pour apporter son expertise humaine du vétérinaire. Aujourd'hui, Vétos-Entraide apporte aussi sa connaissance terrain en termes de gestion et management des cabinets et cliniques vétérinaires. Vétos-Entraide contribue à ce groupe depuis bientôt 4 ans, en y apportant de nombreux chiffres et textes sur la relation du vétérinaire à l'argent, la féminisation de la profession, des présentations sur la marge brute, les SELARL et sur le collaborateur libéral.

L'attente d'outils concrets issus de Valovet est forte, tant au niveau du terrain qu'au niveau des organisateurs de réunions.

Cette demande forte traduit des besoins aussi importants.

Or, Valovet est un groupe de réflexion et développer des outils tout faits pouvant s'appliquer à tous est une gageure tant les situations sont différentes.

Un book de référence, à l'instar du livre blanc est toujours en gestation.

La dynamique de Valovet est bien engagée et la présence d'un coordinateur (dont le rôle est organisationnel) contribue à la grande circulation des informations, la réalisation de tableaux de bords de la profession et au déploiement d'un plan de travail efficace. Laurent Jessenne (Alfort 88, initiateur de Vetos-Entraide) assure aussi la maîtrise d'œuvre des grandes enquêtes statistiques déployées dans la profession vétérinaire.

Un des grands intérêts de Valovet est de créer un lieu informel de réunion des différentes organisations professionnelles vétérinaires (SNVEL, CSOV, CARPV, AFVAC, AVEF, SNGTV et Vétos-Entraide) qui mettent en commun a minima leur volonté de marche en avant.

En 2008-2009, l'association a particulièrement contribué à un travail de synthèse sur le statut du collaborateur libéral et à l'enquête sur la féminisation de la profession.

Je souhaite profiter de notre réunion ici pour adresser une pensée très émue à Yannick Poubanne, mort cette année. Yannick est une très grande personne pour toute la profession. Son soutien à nos actions était inconditionnel.

III.4. Le débat sur la directive service

La directive service, qui devrait s'appliquer à la profession au plus tard début 2010, pourrait induire de nombreux changements dans nos modalités d'exercice.

Parmi ces changements, la possible multiplicité des lieux d'exercice fait l'objet d'un débat actuel dans la profession.

De nombreuses autres prédications sont annoncées, bien souvent par des prophètes dont les augures ne semblent pas toujours nobles.

La liste de discussion de Vétos-Entraide a permis de nombreux échanges, de nombreux ressentis ; de nombreuses craintes se sont exprimées.

Le dossier est très actif et nous devons participer encore aux débats afin d'être acteurs des décisions qui feront nos modalités d'exercice de demain.

Nous devons contribuer à une réflexion distante des intérêts partisans. Nos opinions doivent inclure toutes les pratiques vétérinaires, sans élitisme mais aussi sans jugement.

IV. VÉTOS-ENTRAIDE, DES PROFESSIONNELS AU SERVICE DES PROFESSIONNELS

IV.1. Anubis

Ce groupe parlant de la relation du vétérinaire à l'euthanasie a produit de nombreux échanges d'une richesse extrême.

Leur synthèse a été réalisée, et des documents à destination des vétérinaires et des propriétaires rédigés.

Un recueil de seize pages va être publié comme numéro spécial de l'Essentiel, routé à tous les vétérinaires avec l'hebdomadaire. Ce numéro spécial sera exempt de publicité, l'association prendra en charge une très grande partie du budget préférentiel qui nous a été consenti.

Ce recueil renverra sur le site de l'association où les vétérinaires pourront télécharger tout le travail et les documents personnalisables qui sont associés.

IV.2. Evolpro

Ce groupe de travail sur l'évolution professionnelle (de l'entrée dans le métier par les stages jusqu'à la retraite, en passant par les reconversions et accidents de la vie) a recueilli de nombreux témoignages de vétos qui ont changé de métier.

L'objectif pour Vétos-Entraide est d'accompagner la réflexion préliminaire à un tel changement professionnel.

Vetos Entraide travaille sur ce dossier avec Gil Wittke dont le métier est l'accompagnement personnel (coaching) et le Club Vétérinaire Entreprise.

L'objectif d'Evolpro est de proposer des services aux vétérinaires. Aujourd'hui, nous constituons une base de données sur laquelle nous nous appuyons régulièrement en cas de demande d'aide technique ou bien de travail de synthèse.

Notons dans le cadre d'Evolpro deux réunions en soirée avec des groupes d'étudiants vétos qui sont venus découvrir le quotidien d'une clinique vétérinaire. Les discussions ont porté sur des sujets aussi variés que la première expérience professionnelle, l'euthanasie, la subordination médicale, l'argent, l'empathie en clientèle, etc.

IV.3. Les conditions de travail des vétérinaires

Un groupe a été créé en 2005 pour travailler sur les conditions d'exercice de la profession : les incivilités, l'insécurité, les malversations auxquelles nous pouvons être soumis. Quelques outils pratiques ont été mis œuvre par le CSO dans le cadre de l'observatoire de l'insécurité.

Une réflexion préliminaire sur les assurances des personnes et des structures (outils d'autodiagnostic de ses assurances professionnelles) a été mise en œuvre.

Une réflexion globale est menée par Thierry Jourdan pour approfondir le sujet et proposer à la profession un travail de synthèse sur les conditions de travail des vétérinaires.

IV.4. Le site, l'espace membre, la librairie de Vétos-Entraide

Le site est toujours aussi riche, la validité des articles et des liens est contrôlée régulièrement. Des idées et envies d'amélioration du site sont proposées sur la forme. Sur le fond, nous espérons qu'il est une base de référence pour la profession.

Un espace membre est désormais présent sur le site.

Après identification, les renouvellements d'adhésion, l'accès aux formulaires de don, les commandes de documents, sont plus faciles. D'autres services pourront être associés à cet outil. Il reste des améliorations à faire en termes de facilité d'emploi, elles seront proposées au rythme des disponibilités de chacun.

Un grand merci à nos web masters.

La librairie de l'association est déjà composée des livres blancs et du document "le vétérinaire et l'argent".

D'autres documents y seront associés :

1. la plaquette de l'association et les documents de présentation de nos activités ;
2. le book junior, un recueil de témoignages sur la profession à destination des étudiants ;
3. le recueil Anubis (la prescription d'euthanasie).

IV.5. La page Facebook et le blog de Vétos-Entraide

Depuis juillet 2009, l'association possède sa page et son groupe privé sur Facebook. Les inscriptions doivent être validées par l'animateur, qui vérifie le statut des demandeurs (inscription à l'Ordre, ou statut d'étudiant ou d'ASV). Le groupe compte à ce jour 58 inscrits, avec une demande relativement importante d'étudiants et de praticiens du Maghreb. Les membres peuvent s'exprimer sur un « mur », échanger dans des forums, publier des liens, photos et vidéos.

Cet outil de communication, confidentiel mais plus ludique que la grande liste, devrait permettre de toucher plus d'étudiants, des ASV, les jeunes vétos férus de nouvelles technologies, et les amener à adhérer à Vétos-Entraide.

Parallèlement, le blog de Vétos-Entraide permet aux internautes d'être avertis régulièrement des actualités de l'association.

V. VETOS-ENTRAIDE, UN ESPACE D'HUMAINS, DE RÉFLEXION, DE PARTAGE ET DE DÉCISIONS

Nos groupes de travail fonctionnent à distance, les rencontres physiques sont rares, notre budget est volontairement très limité.

Il est légitime de s'interroger sur les limites d'un tel fonctionnement.

Toutes les réalisations de cette année doivent affirmer notre fierté d'appartenir à une association qui dispose de peu de moyens matériels.

Toutefois, combien de richesses, de diversité et de créativité représentons-nous ?

Notre mode de fonctionnement est particulier.

Notre recherche du consensus rallonge la chaîne de décisions.

Mais, par suite logique de ce fonctionnement consensuel, l'adhésion, l'appropriation des décisions, sont telles que les mises en œuvre deviennent fluides. La confiance est transférée naturellement à celui qui met en œuvre la décision.

Le travail à distance, dans le respect des rythmes de chacun, est un exercice difficile mais indispensable à la pérennité de l'association.

Nous allons renouveler le Conseil d'administration.

Nous pouvons être fiers des candidatures que nous avons reçues.

La vie de l'association témoigne de l'envie d'aider et de participer à la profession vétérinaire de chacun des animateurs.

Je forme le souhait que le nouveau Conseil d'administration puisse mener les projets en cours à leur terme en axant son travail sur la communication envers tous les vétérinaires.

Vincent DATEE, 29 Septembre 2009